



GLOSSAIRE – FICHE

La fiche qui détaille les caractéristiques de l'aménagement choisi sur la carte utilise un vocabulaire dont la compréhension peut être intuitive. Cependant, pour en guider la lecture, vous trouverez ci-dessous un glossaire des termes qui peuvent prêter à interprétation

Description

Aménagements intégrés des eaux pluviales....

- o Accès libre
- o En service
- o Mise en service en 2018

Type de dispositif

- o Toiture stockante
- o Toiture verte
- o Noue, fossé
- o Bassin eau
- o Bassin sec
- o Rigole, caniveau
- o Massif infiltrant
- o Zone inondable
- o Citerne récupération
- o Réseau séparatif
- o Arbre de pluie
- o Jardin de pluie
- o Surface perméable

Fonction hydraulique

- o Tamponnage
- o Infiltration
- o Evapotranspiration

Qualité de l'eau

- o Décantation
- o Filtres verts terrestres
- o Filtres verts aquatiques

Autre fonction



1. DESCRIPTION

L'ACCESSIBILITE

Accès libre : l'aménagement est dans l'espace public ou dans un espace accessible au public.

Pas d'accès mais visible : l'aménagement est visible de l'espace public (ou d'un espace accessible au public) même si on ne peut pas y avoir accès.

Accès privé : un contact doit être pris avec le gestionnaire de l'aménagement pour y avoir accès. Nous conseillons de s'adresser à la Commune ou à Bruxelles Environnement en première démarche.

Pas d'accès : l'aménagement n'offre pas de possibilité d'accès ou de visibilité par nature : toiture verte non accessible, citerne de récupération, bassin d'orage enterré...

2. TYPE DE DISPOSITIF

Les dispositifs constituant le Maillage Pluie sont listés dans [ce document](#). Pour aller plus loin, consultez le dossier « [Gérer les eaux pluviales à la parcelle](#) » du guide bâtiment durable.

3. FONCTION HYDRAULIQUE

Tamponnage : le dispositif/aménagement permet le stockage d'un volume d'eau qui peut s'écouler ensuite vers l'aval (égout ou cours d'eau) avec un petit débit pour étaler dans le temps son écoulement et permettre ainsi aux réseaux de ne pas être saturés au moment de l'orage.

Infiltration : le dispositif/aménagement permet l'infiltration de l'eau qu'il récolte dans le sol ou le sous-sol.

Evapotranspiration : le dispositif/aménagement permet que l'eau qu'il récolte s'évapore et participe à l'humidité atmosphérique soit par l'action des végétaux qui boivent et transpirent soit par l'action physique simple d'évaporation d'une fine couche d'eau sur une grande surface en contact avec l'air.

4. QUALITE DE L'EAU



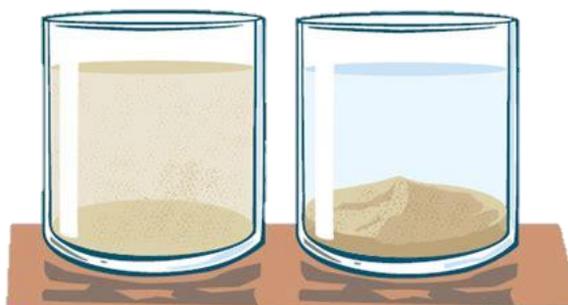


Plusieurs de ces dispositifs agissent sur la réduction des polluants potentiellement présents dans les eaux de ruissellement. Divers mécanismes relevant de l'épuration naturelle sont à l'œuvre dans ces dispositifs. Trois grands principes sont expliqués ci-dessous, ils sont combinables et complémentaires.

3.1 LA DECANTATION

La **décantation** est le principe physique lors duquel les particules en suspension dans l'eau sédimentent de par leur poids. Cette méthode simple est donc particulièrement efficace pour piéger les particules en suspension dans les eaux de ruissellement et permet l'abattement le plus important en polluants.

Pour autant que les temps de séjour soient suffisamment longs, ce processus a lieu naturellement dans tous les ouvrages à ciel ouvert.



3.2 LES FILTRES VERTS TERRESTRES



Les **filtres verts terrestres** sont tous les systèmes qui utilisent le sol et les plantes pour dépolluer les eaux de ruissellement. Les particules en suspension dans l'eau sont tout d'abord filtrées par le sol et les racines des plantes. Les végétaux sont capables d'assimiler une partie des polluants (substances nutritives, métaux...) et favorisent également le développement de micro-organismes qui s'occuperont de dégrader d'autres micropolluants (matières organiques, éléments minéraux, hydrocarbures...).

3.3 LES FILTRES VERTS AQUATIQUES

Les **filtres verts aquatiques** consistent en des bassins en eaux libres ou plantés et permettent la décantation, l'absorption et la minéralisation des matières organiques par les micro-organismes. L'apport d'oxygène nécessaire pour les micro-organismes se réalise naturellement par échanges avec la surface et la végétation.





5. AUTRE FONCTION

Un des intérêts marquant de ces dispositifs, basés sur le cycle naturel de l'eau, est qu'ils remplissent d'autres fonctions que l'hydraulique. Certaines de ces fonctions connexes sont évoquées ici, mais il en existe d'autres notamment si le dispositif est intégré à la fonction urbanistique : voie de passage, aire de jeu, place,...



Paysager : le dispositif/aménagement apporte une plus-value esthétique de type architecturale ou paysagère au lieu où il s'implante.



Récréatif : l'aménagement présente un potentiel ludique ou de loisir. Il offre une promenade, un jeu d'eau, ...



Biodiversité : l'aménagement est végétalisé et conçu pour participer au développement de la biodiversité. Cet aspect offre un impact positif particulièrement important en ville. Les infrastructures vertes qui accueillent l'eau, même temporairement disposent d'un fort potentiel de diversification de la faune et de la flore.



Îlot de chaleur : l'aménagement met en œuvre l'évaporation de l'eau qu'il récolte, au moins en partie, ce qui permet en période estivale de participer à la réduction des effets de type « îlots de chaleur ».